



## LA MRC DE BÉCANCOUR ADOPTE SON BUDGET 2020

**Bécancour, le 27 novembre 2019** – Le conseil des maires et mairesses de la MRC de Bécancour a adopté, aujourd’hui, en séance régulière, un budget de fonctionnement d’un peu plus de 3,4 M\$. Le budget 2020 témoigne d’une légère augmentation qui maintient l’accroissement des dépenses à un niveau près de l’inflation. Il s’agit d’un budget équilibré tout en assurant la continuité du développement du territoire.

« Chaque année, la période budgétaire représente un défi. Nous souhaitons poursuivre dans le développement de notre territoire tout en tenant compte de la réalité de chacune de nos municipalités. Cette année, nous avons diminué de 100 000 \$ la contribution municipale qui devait être attribuée aux activités de développement de la MRC de Bécancour. Devant un tel contexte, nous avons donc pris l’orientation d’inclure les projets de développement dans l’enveloppe du Fonds de développement des territoires (FDT). De cette façon, nous confirmons notre volonté de travailler ensemble pour concrétiser des projets qui permettront à notre région de rester innovante », affirme monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

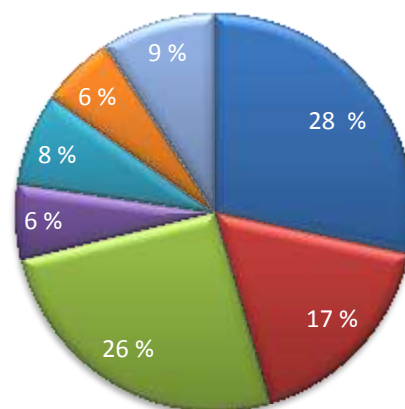
Le budget 2020 présente différentes mesures afin de poursuivre la réalisation des mandats de la MRC de Bécancour tels que l’aménagement du territoire, l’urbanisme, la gestion des cours d’eau, la prévention de la forêt, l’inspection régionale, les services techniques, les lots intramunicipaux, le schéma de couverture de risques en sécurité incendie et sauvetage hors route, l’incendie, le Fonds de développement des territoires (FDT), le développement économique régional, ainsi que le développement culturel.

### Les priorités budgétaires

Encadrer et soutenir les municipalités dans l’application des règlements, accompagner les maires dans le processus de prise de décision touchant l’aménagement du territoire, soutenir le développement économique, maintenir et développer le réseau de fibres optiques, ainsi que de maintenir les services en culture, en communication et en sécurité incendie figurent au nombre des priorités budgétaires retenues.

## Répartition des dollars investis

- Administration générale
- Évaluation foncière
- Développement économique régional
- Inspection régionale
- Aménagement du territoire et urbanisme
- Développement culturel
- Autres



Il est octroyé 2 % pour l'entretien régulier du réseau de villes et villages branchés qui a été implanté en 2006. Le programme de rénovation et les lots intramunicipaux s'autofinancent.

Le gouvernement du Québec et les municipalités du Québec ont conclu le *Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes*. En 2020, les membres du conseil des maires et mairesses auront à se doter d'une vision commune pour générer de nouvelles initiatives afin de développer stratégiquement la région, et ainsi, mieux s'adapter à l'évolution des enjeux socioéconomiques et aux réalités contemporaines.

Le budget du Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour représente un montant de 956 090 \$. Celui-ci est présenté à part du budget général, étant donné qu'il dessert que les municipalités suivantes : Deschailons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets, Saint-Sylvère.

### **À propos de la MRC de Bécancour**

La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. À ces responsabilités se greffent d'autres compétences qui proviennent du gouvernement telles les programmes de rénovation domiciliaire, la gestion des lots intramunicipaux, le développement culturel, la gestion des matières résiduelles, la couverture de risques en sécurité incendie, le développement économique régional par le biais d'en+reprendre MRC Bécancour.

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités et une Communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 400 citoyens et une superficie de 1132 km<sup>2</sup>. Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

- 30 -

Pour information :  
Daniel Béliveau  
Directeur général en+reprendre et MRC de Bécancour  
819 298-3300, poste 226  
[d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca](mailto:d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca)

Source :  
Isabel Rouette  
Conseillère en communication  
819 298-3300, poste 243  
[isabel@egaleplus.com](mailto:isabel@egaleplus.com)